

PLR Val-de-Travers

Conseil Général de Val-de-Travers

Par son Président

M. Jean-Marc Hirschy

Rue du Temple 8

2114 Fleurier

Val-de-Travers, le 13 novembre 2024

Recommandation | Conseil Général du 9 décembre 2024

Pour le maintien d'un service postal de proximité à Couvet

Le groupe PLR exprime son inquiétude face à la fermeture envisagée de l'office postal de Couvet et à son remplacement par une filiale en partenariat ou un service à domicile. Bien que nous comprenions que La Poste doive faire des choix stratégiques pour adapter son réseau, cette décision réduirait clairement l'accès aux services essentiels pour les habitant-e-s, en particulier les personnes âgées et les entreprises locales.

Le groupe PLR s'engage donc fermement à défendre les intérêts des habitant-e-s de Couvet et des environs pour garantir leur accès aux services postaux essentiels. Il appelle le Conseil communal à prendre toutes les mesures possibles pour maintenir un service postal accessible et de proximité à Couvet, notamment en explorant toutes les alternatives existantes. Le groupe PLR attend de l'Exécutif qu'il prenne rapidement contact avec La Poste ainsi qu'avec les acteurs concernés afin de rechercher des solutions pérennes garantissant la continuité de ces services dans la région.

Pour le groupe PLR

Mike Cortese

Florian Dreyer

Céline Rufener-Eschler